

LES ÉOLIENNES TOURNENT À NOUVEAU À SAINTE-ROSE

## Des sonomètres chez les riverains

Contrairement aux apparences, les habitants du Chemin Lacaisse hostiles au projet éolien de Siif Énergies n'ont pas lâché prise. Ils ont accepté que les pâles des "géants de fer" tournent à nouveau dans le ciel sainte-rosien, juste le temps pour un organisme agréé de mesurer les bruits à l'aide des sonomètres. Une étude d'impact est en cours.

L'éole ce n'est pas fini. Le projet est lourdement plombé, certes, mais pas enterré. Pour preuve, des appareils pour mesurer les niveaux d'intensité sonore ont été installés ces derniers jours dans la cour de quelques habitants du Chemin Lacaisse, riverains du parc éolien. Ces sonomètres permettront de "vérifier dans un premier temps l'exactitude des dépassements des exigences réglementaires en fonction des conditions de fonctionnement du parc et dans un second temps, identifier les problèmes et valider des principes de solutions compte tenu des émergences".

### DANS LES JARDINS ET LES TERRASSES

C'est ainsi qu'a été présentée en préambule le "protocole de mesurage" proposé par un expert venu de métropole de Gamba Acoustic Industrie



Les résultats recueillis par les appareils de mesure seront analysés en métropole. Ils seront comparés aux limites réglementaires.

et Environnement, organisme agréé par l'État pour mesurer l'exposition au bruit en milieu de travail.

Les habitants du Chemin Lacaisse, réunis au sein de l'association de défense de l'environnement ont accepté la tenue d'une telle étude tout en posant des conditions : "Nous voulons être informés des résultats provisoires qui seront rendus fin juillet de même que ceux de-

finitifs, fin août". Ils ont fait connaître ces doléances lors d'une réunion vendredi 1<sup>er</sup> juillet à la sous-préfecture de Saint-Benoît présidée par son secrétaire général Bruno Forest à laquelle ont participé des représentants de la Drass, de la Drire, de la Diren, de la DDE. Il a été précisé par le technicien de Gamba -qui n'aurait pas souhaité rencontrer la presse- que les 12 sonomètres, dont 6

sont aujourd'hui opérationnels 24 h sur 24, installés sur les terrasses ou dans les jardins des riverains permettront de déterminer les niveaux résiduels (parc arrêté) et les niveaux de bruit ambiant (parc en fonctionnement). Pour les besoins des mesures, 9 éoliennes (sur 23) sont "autorisées" à tourner par les riverains, plus vigilants que jamais.

Pana Reeve